

La minitombe cinéraire In terra®

Extrait de la fiche « à l'intention de la famille concessionnaire » remise par le service d'état civil

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acquérir une concession dotée d'une minitombe In terra®.

Elle vous permettra d'inhumer les restes de vos proches incinérés.

Ils reposeront en pleine terre dans une urne-linceul en textile. Une urne solide est cependant possible.

L'endroit est marqué d'une plaque tombale où leur nom figurera pour conserver leur souvenir

La procédure de concession et d'inhumation est similaire à celle d'une concession familiale traditionnelle.

Votre minitombe pourra accueillir jusqu'à quatre défunts, chacun étant dans des linceuls textiles, ou deux défunts si ils sont chacun dans des urnes solides .

Vous trouverez ci-après quelques explications et conseils à suivre pour donner toute sa mesure à ce mode d'inhumation très proche d'une inhumation en pleine terre classique.

LA PLAQUE TOMBALE :

Vous avez le choix de sa matière et de son apparence mais pas de son volume, défini dans le

Règlement du cimetière (généralement 27x22cm)

C'est à vous de vous occuper de sa fourniture, auprès d'un marbrier ou auprès de la mairie en reprenant la plaque de présentation existante, et de la gravure auprès d'un marbrier.

Vous trouverez ci-joint une pochette à remettre à ce dernier.

Elle contient les pièces du clips, que le marbrier fixera en sous-face de la plaque. Cette dernière pourra alors être solidarisé au système In terra® qui équipe la concession et sera ainsi sécurisée contre l'arrachement.

Le dessus de la plaque ne comporte pas d'attaches visibles et est entièrement libre pour la gravure.

Vous trouverez ci-joint un mode d'emploi de la minitombe In terra® , vous pourrez le communiquer au service de Pompes Funèbres si vous faites appel à leurs services.

LE LINCEUL

Il se présente sous forme d'une pochette dotée d'un cordon de serrage et d'une plaquette en laiton poli à graver ou à étiqueter au nom et dates du défunt pour garantir son identification. Il sert soit à être remis aux Pompes Funèbre ou au crématorium qui y déposeront directement les cendres et lui donneront alors un statut d'urne, soit à y transvaser les cendres à partir d'une urne, soit à doubler, intérieurement ou extérieurement, une urne dégradable textile ou solide.. Il est en fil de verre (tissus et coutures) - un matériau non-dégradable, non polluant et à durée de vie « éternelle ». Il permet de garantir que l'exhumation sera toujours possible et que la concession sera correctement libérée, ce qui est une obligation légale. Un linceul est fourni avec la minitombe. Pour les défunts suivants ils sont disponibles au prix de 25€ TTC + port en écrivant à cinera@sfr.fr.

L'URNE:

Vous pouvez éventuellement utiliser une urne d'apparat en textile pour doubler le linceul (patron disponible sur notre site) Eviter les urnes solides (2 maximum) qui ne permettront pas l'osmose terre/cendres et doivent être d'un gabarit compatible avec la minitombe (D max 158mm) (par exemple :Urne Hyodall ref. 990554).

LA CEREMONIE :

Elle sera réalisée par vous-même ou avec l'aide d'un service de Pompes funèbres

Première inhumation :

Lors de l'inhumation, vous aurez fait graver et équiper la plaque funéraire du clip de fixation par un marbrier.

Retirer de la minitombe le disque métallique et le sac de sable qui s'y trouvent

Déposer les cendres dans la minitombe (contenues dans le linceul)

Les personnes présentent peuvent alors chacune déposer une petite poignée de sable.

Poser dessus le disque métallique

Remplir complètement la minitombe à l'aide des sacs de sable

Poser la plaque funéraire en la clipsant .

Vérifier son accrochage.

Inhumation ultérieure :

Déclipser la plaque et ôter les sacs de sable et le disque métallique.

Déposer l'urne dans la minitombe et continuez comme ci-dessus.

Puissez-vous trouvez un peu de sérénité avec cette sépulture proposée avec la collaboration de la mairie de votre cimetière.

La minitombe, une solution économique pour les familles

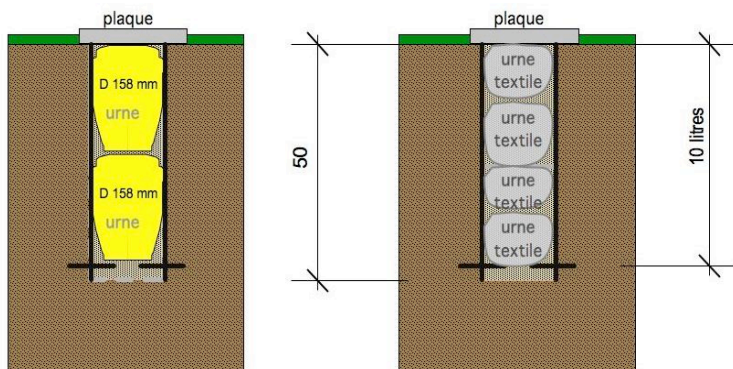
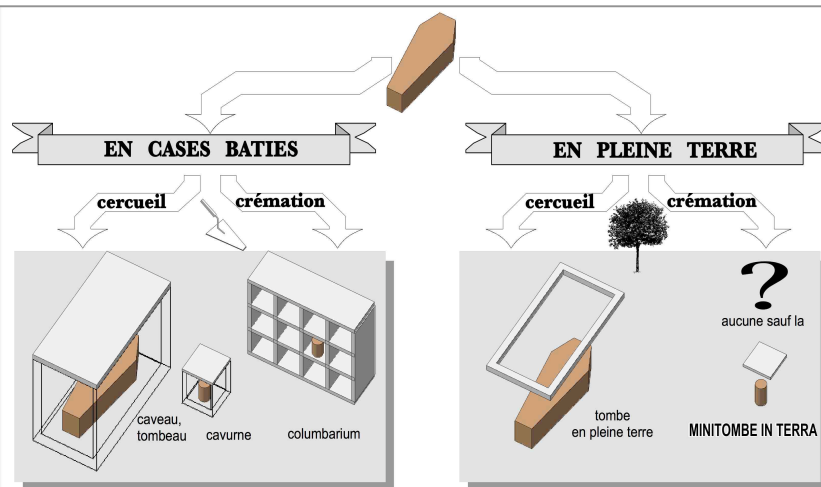
En partant du principe que le cimetière propose une concession équipée du système enterré **In terra**, ce qui est la solution la moins onéreuse tant pour le défunt que pour la collectivité, car dans ce cas, le nombre des intermédiaires est réduit et le système est réutilisable et amortissable.

- 1- concession 30 ans: de 183 € (Niort/fourchette basse) à 489 € (Paris :fourchette haute)
 - a. Prix du sol estimé à 60 € (ex :Niort) et à 366 € (ex :Paris) pour 30 ans
Prix donnés à titre d'estimation sur la base des tarifs existants pour des concessions classiques de 2m2 divisés par 7.
 - b. Equipement de la concession par la mairie avec une minitombe.
Fourniture et pose de la minitombe et de la pierre provisoire : 265€HT : avec amortissement sur deux concessions successives, le prix est ramené à 123€HT. Prix retenu dans les estimations.
- 2- plaque gravée équipée de fixations **In terra**®. Prix estimé de 150 à 200 €TTC .L'achat se fait par la famille au marbrier. (en cas de superposition, reprise de la gravure sur la plaque existante : prix estimée à 100 €)
- 3- service funéraire Prix estimé : 80 à 200 € .pour assister la famille lors de l'inhumation (20 mn) et poser la plaque tombale. Ce service n'est pas pris en compte dans les estimations car non obligatoire.
- 4- linceul : Le premier linceul est offert et compris dans le prix de la minitombe.
La présente estimation considère que le linceul est confié par la famille au crématorium qui l'accepte comme urne ou que les Pompes Funèbres dépose les cendres dans le linceul à partir d'un cendrier de transfert. Le linceul pourra éventuellement être doublée d'une housse d'apparat aux couleurs et matières du défunt. Prix non compris dans la présente estimation, ou venir doubler une urne solide estimée 100 €TTC non compris dans cette estimation.
Les linceuls suivants sont disponibles à cinera@sfr.fr Prix 20,90 €HT

Le coût d'une première inhumation In terra® est estimé entre 283 € (fourchette basse) et 689 € (fourchette haute) . Concession de 30 ans comprise (postes 1, 2 et 4)

Le coût d'une inhumation superposée est estimé à 125 € sur une inhumation antérieure dans la même tombe (poste 2 et 4) . Chaque tombe peut recevoir 4 défunts .

La minitombe est une transposition de la classique tombe en pleine terre adaptée à la crémation.



La minitombe peut accueillir
2 défunts dans des urnes solides Dmax 158mm
H max 430mm (type Hyodall ref.990 554)
ou 4 défunts dans des linceuls

la minitombe permet aussi de créer un « enclos familial »

sur une concession en pleine terre de 2x1m libre ou occupée par un cercueil, réunir les défunts de la famille pour à la fois accueillir ceux « à venir », mais également pour rassembler les ascendants.